

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2014



Nos énergies en commun



SOMMAIRE

- **Edito** page 01

- **Temps forts 2014** pages 02 à 03

- **Nos missions de service public**
 - **Electrification** (raccordements, enfouissements, renforcements, sécurisation) pages 04 à 07
 - **Eclairage public** pages 08 à 09
 - **Energies service public 87** pages 10 à 11

- **Le fonctionnement du Syndicat**
 - **Nos élus** pages 12 à 13
 - **Nos services** pages 14 à 15
 - **Les recettes 2014** pages 16 à 17
 - **Les dépenses 2014** pages 18 à 19
 - **Les activités support** (communication, hygiène et sécurité, cartographie) pages 20 à 21



LE MOT DU PRÉSIDENT



Par Bernard BROUILLE,
Président du SEHV

Chers collègues, chers amis

Je suis heureux de vous présenter le bilan annuel du Syndicat Energies Haute-Vienne.

Cette année encore, le SEHV s'est attaché à maintenir un haut niveau d'investissement afin de continuer à garantir une énergie électrique de qualité, disponible et accessible à tous ; mais aussi afin de soutenir l'économie locale. 18,5 Millions d'euros ont été mandatés pour des travaux sur les réseaux et sur l'éclairage public, soit un investissement en hausse de 19%, et ce malgré un ralentissement de l'activité des raccordements au réseau électrique (-36% de chantiers).

Par ailleurs, plusieurs projets du SEHV se sont concrétisés :

- le programme de sécurisation visant à supprimer progressivement les réseaux électriques les plus sensibles a franchi cette année une nouvelle étape en atteignant le seuil de 15% maximum de réseau sensible par commune.
- le PEPS (programme d'éclairage public spécifique) visant à éradiquer les sources d'éclairage public les plus énergivores et polluantes de la Haute-Vienne a avancé à grands pas et a atteint en 2014 2/3 de ses objectifs.
- Une nouvelle plateforme pour valoriser efficacement et simplement vos travaux d'économie d'énergie a été mise en ligne.
- Le site Internet du SEHV a été repensé et adapté afin de mieux répondre à vos attentes.

Heureux des réalisations effectuées pour vous avec le Syndicat, je souhaite une belle et longue vie à cette structure, et la bienvenue à mon successeur.

LE SYNDICAT, ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

C'est le garant d'une électricité disponible, de qualité et accessible à tous en Haute-Vienne. Les communes lui ayant transféré la propriété du réseau électrique, il effectue d'importants travaux nécessaires à son bon fonctionnement (raccordements, effacements, renforcement, sécurisation, modernisation) et contrôle ceux effectués par son concessionnaire ERDF.

A la demande d'une collectivité, le SEHV peut aussi s'occuper de son éclairage public, et l'aider à mieux maîtriser ses dépenses énergétiques.

Retrouvez la présentation du SEHV sur www.sehv.fr >Rubrique Découvrez le SEHV



TEMPS FORTS 2014



Février – Commune sans fil

Saillat-sur-Vienne est la première commune de Haute-Vienne dont tout le réseau électrique de distribution est enterré.



Mars – Elections municipales

Les **220 nouvelles équipes** municipales et intercommunales de la Haute-Vienne désignent leurs représentants au SEHV. Ceux-ci sont au nombre de **258**.



Avril et Mai – Elections des délégués du SEHV

Les **258 représentants** des communes et intercommunalités de Haute-Vienne sont réunis en 6 collèges électoraux selon des secteurs géographiques pour désigner **58 délégués** qui siègeront au SEHV.

Secteur Centre : le 20 mai au SEHV

Secteur Sud : le 22 mai à Saint Yrieix la Perche

Secteur Nord : le 26 mai à Bellac

Secteur Sud Est : le 27 mai à Eymoutiers

Secteur Ouest : le 3 juin à Saint Junien

Secteur Est : le 5 juin à Ambazac



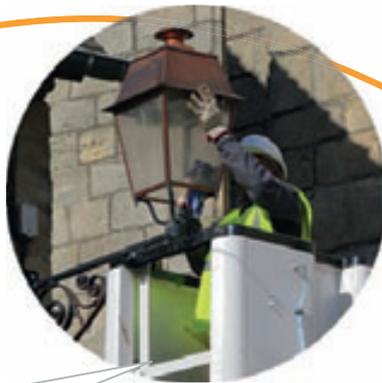
Juin – Bernard BROUILLE réélu

Le 19 juin, les 58 délégués issus des élections de mars et les 6 délégués du Conseil général se réunissent pour élire l'équipe exécutive du SEHV.



Octobre – Obtenir la meilleure prime

Le SEHV met en ligne une plateforme permettant aux collectivités de la Haute-Vienne de **valoriser les travaux générant des économies d'énergie**. Le dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE) est simplifié.



Pas de panique !
Nous vous apportons
la solution :



Septembre – Saint Yrieix a du PEPS

La commune a bénéficié du programme d'investissement du SEHV sur l'éclairage public « PEPS » :

1223 lampes renouvelées (soit plus de la moitié du parc communal)

61% d'économie de consommation sur les équipements renouvelés

45 800 euros d'économie par an sur la facture d'électricité.

80% du chantier financé par le SEHV, soit 356 000 euros sur les 445 000 euros HT qu'ont coûtés les travaux.

Octobre – bâtiments publics économes



Le 9 octobre, le club des référents énergie s'est réuni autour du thème : « comment faire des économies d'énergie sur les bâtiments existants ? »

La réunion remporte un vif succès :

- **80 personnes** y ont assisté
- **+ 400 téléchargements** des documents présentés en réunion





ELECTRIFICATION

Raccordements et dessertes de lotissement

Raccorder les usagers au réseau de distribution d'électricité est la mission fondatrice du SEHV, anciennement syndicat d'électrification.

Le SEHV instruit les demandes de raccordement transmises par les communes dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme.

Suite à cette instruction, deux cas sont possibles. Soit le réseau basse-tension est à proximité : il n'y a qu'un simple branchement à effectuer. Soit le réseau nécessite un chantier d'extension du réseau, le SEHV dirige alors les travaux (études et chantier) effectués par une entreprise mandatée.

www.sehv.fr > Rubrique Ressources en ligne > Demande de raccordement!

En 2014, la cellule « raccordements et urbanisme » a réalisé :

2 530 instructions (+5%)

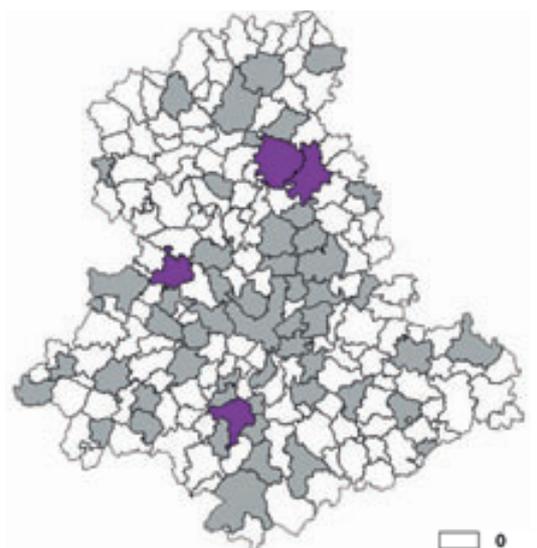
Leur nombre est relativement stable (2400 en 2013) et représente une part importante de l'activité du service.

85 chantiers d'extension (-36%)

Les chantiers d'extension ont été moins nombreux en 2014 (133 en 2013). Cela peut s'expliquer par une moindre dynamique de l'immobilier en Haute-Vienne, particulièrement dans les zones isolées, où se déclenchent les chantiers d'extension car le réseau n'est pas déjà à proximité.

4 dessertes de lotissements

12 km de réseaux créés (-30%)



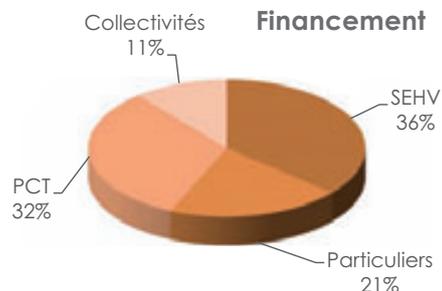
Localisation des chantiers d'extension



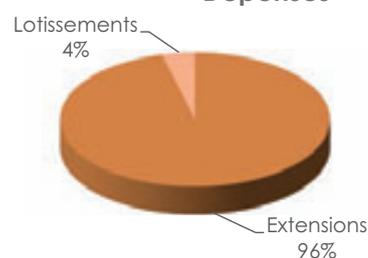
	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT		BT		Total
					Aérien	Souterrain	Aérien	Souterrain	
EXTENSIONS	85	514	71	585	0	1 165	215	9 210	10 590
LOTISSEMENTS	4	0	0	0	0	0	0	1 133	1 133

1,3 millions d'euros investis (-37%)

Financement



Dépenses



En bref

Les raccordements en 2014 :
 Environ 2530 instructions
 89 chantiers
 11,7 km de réseaux créés
 Dont 98% en technique souterraine
 1 303 K€ mandatés par le SEHV



■ Enfouissements

Une trentaine d'opérations de mise en souterrain des réseaux aériens est réalisée chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du SEHV. Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie. Elles sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV.

Cette programmation est examinée par la commission des travaux composée d'élus. La priorité est accordée aux opérations menées en coordination avec d'autres projets d'aménagement importants (réseaux d'eau et assainissement, travaux d'aménagement de voirie...).

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Electricité

Une programmation bien remplie

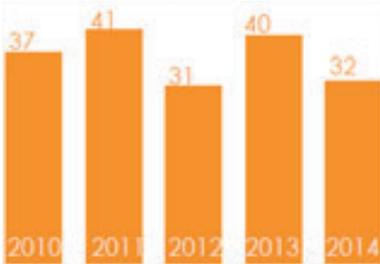
Les demandes d'enfouissement sont nombreuses, et la programmation est désormais quasi-complète pour les trois prochaines années (2015-2016-2017). Le SEHV alerte donc les élus sur la nécessité de prendre rang au plus tôt pour leurs projets.

En 2014 le service enfouissement a réalisé :

30 km de réseaux déposés (-20%)

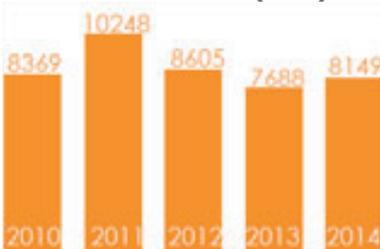
ENFOUISSEMENTS	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
	32	7947	21854	29801	0	6579	19	22622	29220

32 chantiers (-20%)

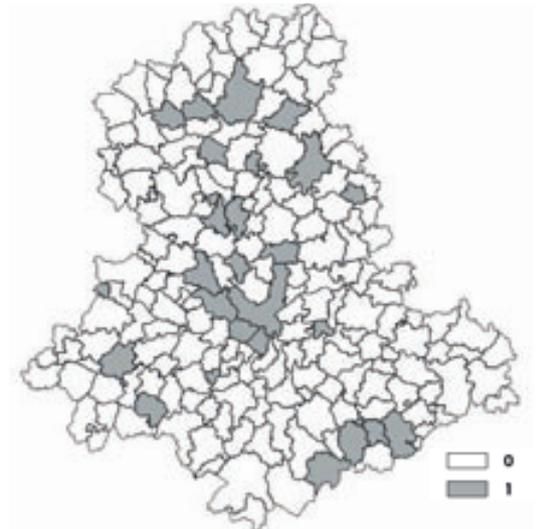


En 2014, il y a eu moins d'opérations d'enfouissement (40 chantiers en 2013), et moins de linéaire de réseau électrique a été impacté (37 km enfouis en 2013).

8,1 Millions d'euros (+6%)

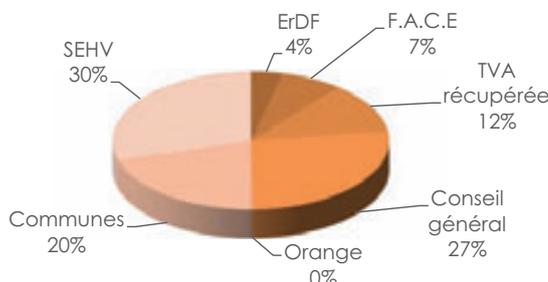


Pour autant, l'activité n'a pas diminué, comme en atteste l'augmentation du budget alloué en 2014 (7,7 Millions en 2013). Ces chiffres s'expliquent notamment par une complexité plus importante des chantiers réalisés en 2014. (zones urbaines, présence de gaz, surcoût dû à l'application des normes de prévention...)

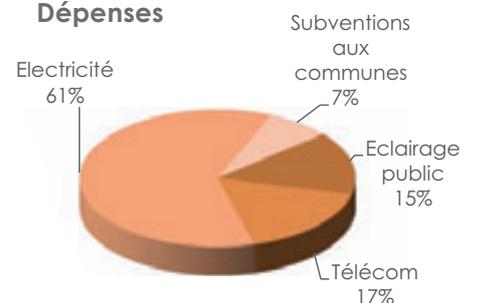


Localisation des chantiers d'enfouissement

Financement



Dépenses



En bref

Les enfouissements en 2014 :
 32 opérations
 29,8 km de réseaux enfouis
 8 149 k€ mandatés par le SEHV



■ Renforcements

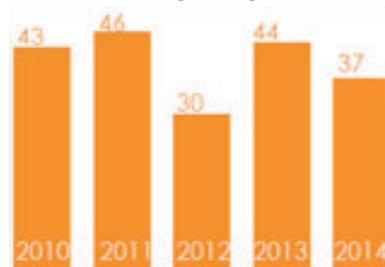
Lorsque les chutes de tension et le dimensionnement des réseaux ne suffisent plus à la puissance des équipements d'un secteur donné, le SEHV réalise des travaux de renforcement.

Le SEHV peut être alerté de la défaillance du réseau par la mairie, directement par les riverains, ou par son concessionnaire ERDF. En collaboration avec ce dernier, il met en place des enregistreurs pour déterminer l'ampleur et la cause du problème. Il peut alors intervenir afin de garantir une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

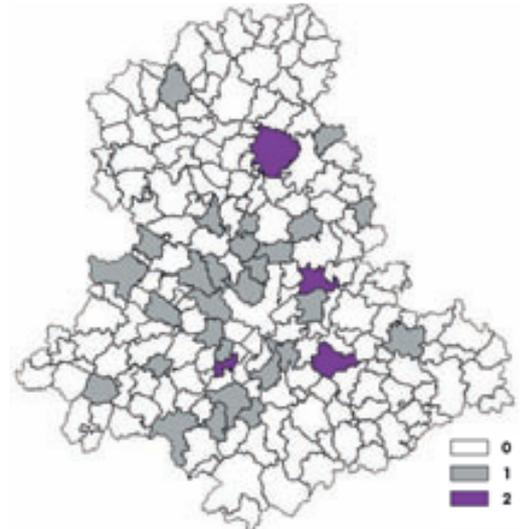
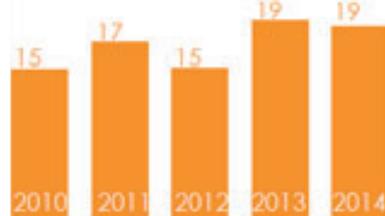
www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Electricité

En 2014, les renforcements ont concerné :

37 chantiers (-16%)



19 km de réseaux posés (-2%)



RENFORCEMENTS	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT	MT	BT	BT	Total
					Aérien	Souterrain	Aérien	Souterrain	
	37	1 785	11 391	13 176	15	6 426	1 733	10 701	18 875

Si le nombre d'affaires traitées en 2014 a été moindre que l'année passée, on constate que le linéaire de réseau traité reste stable (19,25 km posés en 2013).

2,9 Millions d'euros investis (+18%)

Le budget nécessaire au maintien de l'activité est en forte hausse. On constate ici le surcoût dû à l'application des normes de prévention.



En bref

Les renforcements en 2014 :
37 opérations
18,9 km de réseaux renforcés
Dont 91% en technique souterraine
2 955 k€ mandatés par le SEHV



■ Modernisation et sécurisation

Ce programme est la résultante des intempéries de 1999. Soucieux de prévenir et de tirer les enseignements de la tempête, le SEHV s'est fixé pour objectif de moderniser et sécuriser les réseaux les plus fragiles de la concession en les enfouissant ou en remplaçant les fils nus (voir photo ci-dessus) en conducteurs torsadés isolés.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Electricité

Nouvel objectif atteint

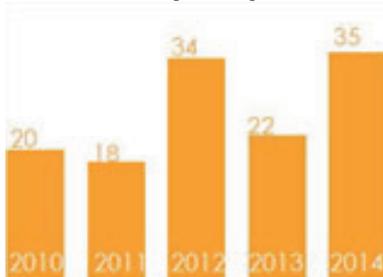
Fixé en 2012, le dernier objectif de ce programme était qu'aucune commune de la concession n'ait plus de 15% maximum de fils nus sur son territoire. Cet objectif a été atteint en 2014.

En 2014, l'équipe chargée des sécurisations a réalisé :

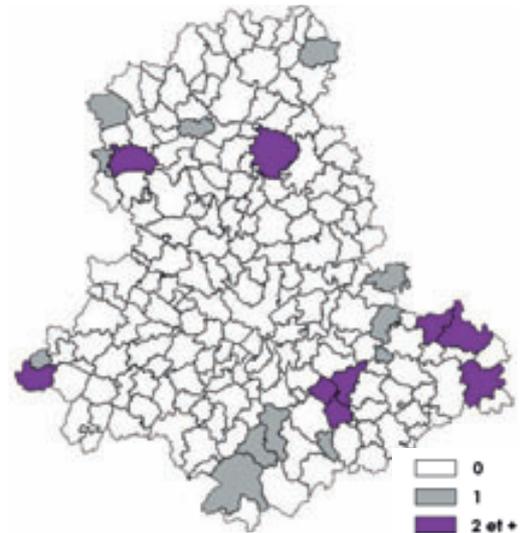
13 km de réseaux sensibles traités (+26%)

MODERNISATION SECURISATION	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
		35	131	13 241	13 372	0	504	1 574	13 188

35 chantiers (+59%)

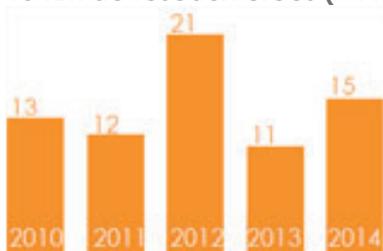


Si en 2012, l'activité avait été stimulée par la définition d'un nouvel objectif (celui-ci passant de 20% à 15%), en 2014, les excellents chiffres de cette activité résultent d'une volonté politique.



Localisation des chantiers de modernisation et sécurisation

15 km de réseaux créés (+44%)

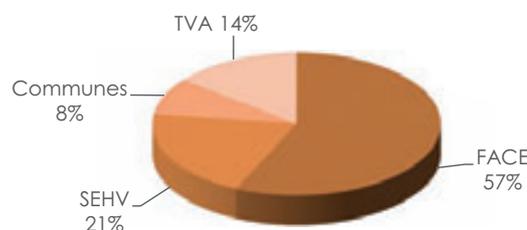


En effet, un véritable effort a été fait cette année concernant la sécurisation du réseau de distribution électrique, notamment en y allouant de nouveaux outils et en renforçant l'équipe. Cet effort se constate sur tous les indicateurs et a permis d'atteindre l'objectif de 15%.

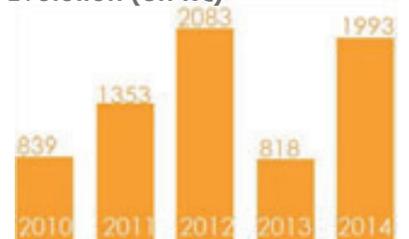
1,9 Millions d'euros investis (+144%)

Le renouvellement des réseaux vétustes est à la charge du concessionnaire ERDF. Pour accélérer les choses, le SEHV, soutenu par le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) « tranches sécurisation S et S' » investit.

Financement



Evolution (en K€)



En bref

Modernisation et sécurisation en 2014 :
 35 opérations
 13,4 km de réseaux sécurisés
 Dont 90% en technique souterraine
 1 993 k€ mandatés par le SEHV



ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public (EP) est une compétence optionnelle créée en 1998.

Le service peut intervenir à deux niveaux :

- ponctuellement sur simple demande ;
- ou de manière continue, via une adhésion. Il assure alors la maintenance et la gestion des ouvrages d'éclairage routiers, résidentiels et sportifs, ainsi que les poses, raccordements et déposes des équipements festifs lumineux.

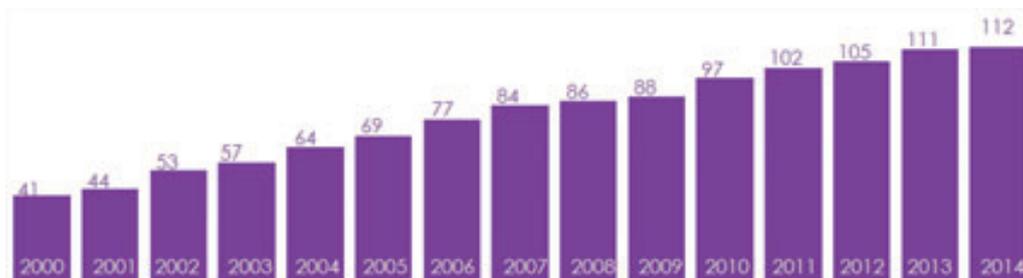
www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Eclairage public

■ 185 interventions ponctuelles (sans adhésion)

Elles sont réalisées « au fil de l'eau » sur simple demande.

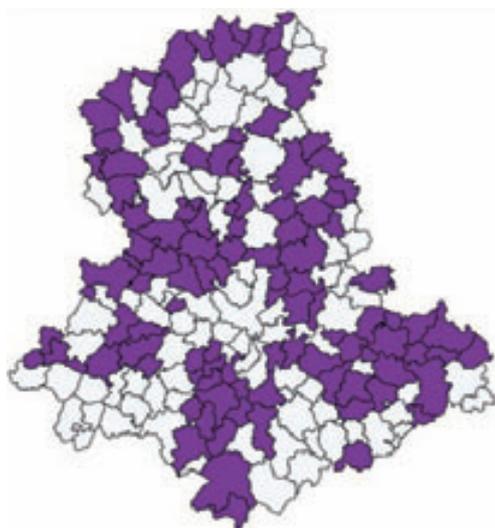
Depuis 2013, le service EP est plutôt sollicité pour intervenir sur des équipements existants afin d'en améliorer la performance et générer des économies que pour implanter de nouveaux candélabres. Il réalise notamment des projections techniques et financières pour les collectivités qui s'interrogent sur la réduction ou l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit.

■ 112 adhérents au service entretien et maintenance



112 collectivités adhèrent désormais au service EP dont 107 communes, soit 53% des communes. Ce chiffre est en constante évolution depuis la création du service en 1998.

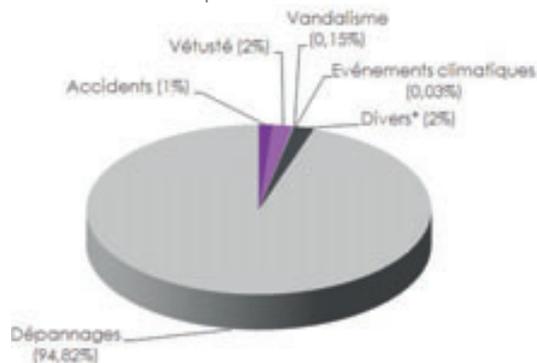
Cela représente 30 191 foyers et 2 777 commandes.



Communes adhérentes
(31/12/2014)

■ 3 229 interventions d'entretien et maintenance

Soit environ 62 par semaine



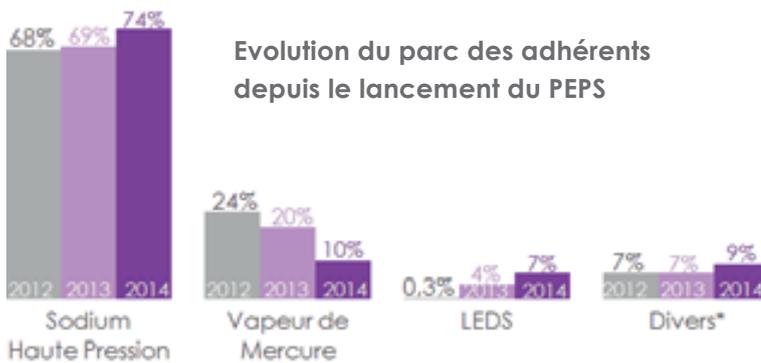
*Divers : (mises en conformité, manifestations locales, travaux supplémentaires liés au projet PEPS...)

■ PEPS : 2/3 du projet achevé

Le projet PEPS (Programme d'éclairage public spécifique) lancé en septembre 2012 a pour objectif de moderniser 8 500 lampes en Haute-Vienne en quatre ans pour 4 Millions d'euros :

- 6 000 lampes fonctionnelles à vapeur de mercure polluantes (dont la commercialisation a cessé en avril 2015) sont remplacées par des Sodium Haute Pression,
- 2 500 lampes résidentielles en forme de boule par des Leds.

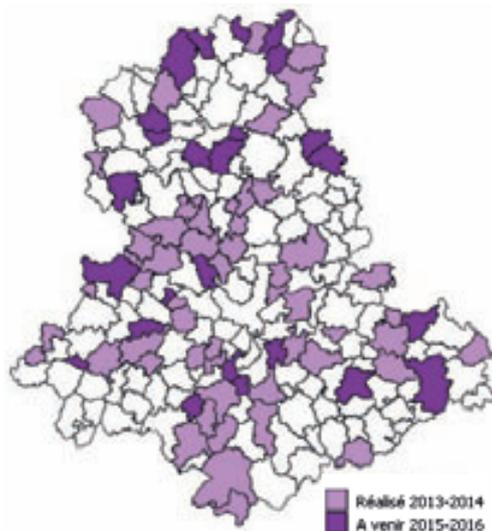
Le SEHV, soutenu par le Conseil général et l'ADEME, finance 80% du montant HT des travaux et fournitures.



En 2014, la nature des lampes du parc des adhérents a continué d'évoluer sous l'impact du projet PEPS : on constate la disparition progressive des sources à vapeur de mercure, et l'apparition des Leds pour les zones résidentielles.

Les effets restent toutefois minorés suite à l'adhésion de nouvelles collectivités dont le patrimoine est assez vétuste.

*Divers (Lampes incandescentes, iodures métalliques, cabines téléphoniques, abribus...)



Le PEPS : bilan d'étape

2/3 du projet achevé

En 2014, le SEHV est intervenu dans 16 communes supplémentaires, sur 1 121 luminaires (743 lampes fonctionnelles à vapeur de mercure et 378 boules).

En tout, depuis le lancement du PEPS, 60% des foyers concernés ont été traités et 67% des communes inscrites au programme ont été diagnostiquées.

55% à 70% d'économie sur les équipements remplacés

L'objectif de diviser au moins par deux la consommation des lampes visées par le PEPS est pleinement atteint.

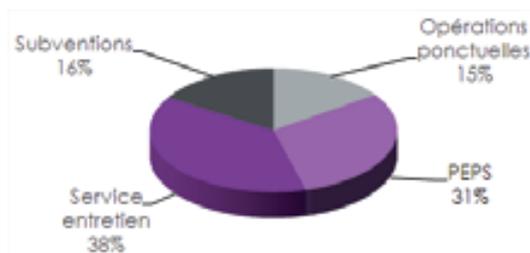
De plus, les communes se montrent très réceptives au message d'économie d'énergie véhiculé par le programme du SEHV. Des détecteurs de présence et des réducteurs de puissance ont été parfois associés à ces réalisations.

Au 31/12/2014, l'économie d'énergie générée par le PEPS était estimée à 1 800 000 kWh/an, soit un allègement annuel de 190 000 € sur les factures des collectivités impactées.

■ 4,5 Millions d'euros investis (budget annexe éclairage public + budget principal)

Dépenses

2 510 121 € issus du Budget principal et
2 083 256 € du Budget annexe



Financement

Il existe 6 types de travaux d'éclairage public subventionnés par le SEHV, de la location d'éclairage festif, à la réalisation de travaux, en passant par le projet PEPS financé à 80% par le SEHV et ses partenaires (Conseil général et ADEME).

Retrouvez le détail des subventions sur notre site Internet :
http://www.sehv.fr/Docs/Aides_financieres_du_SEHV.pdf



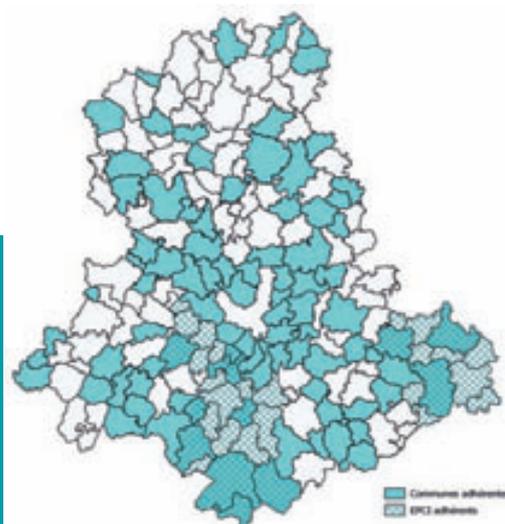
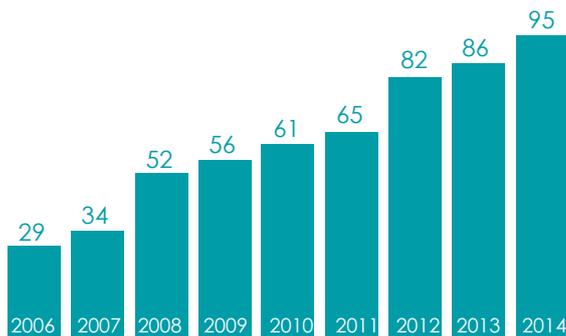
ENERGIES SERVICE PUBLIC 87

Créé en 2006, le service ésp-87 intervient pour les collectivités locales qui le souhaitent, en faveur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables.

Indépendamment de l'adhésion, il met à leur disposition information et conseil sur la maîtrise d'énergie et les énergies renouvelables. Depuis 2011, il s'occupe aussi du dispositif de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie, également ouvert à toutes les collectivités membres du Syndicat.

■ 95 adhérents

95 collectivités adhèrent désormais à ésp-87, soit 8 communes et 1 communauté de communes de plus en 2014. Cela représente une population couverte de 170 000 habitants environ.



Collectivités adhérentes à ésp-87
(31/12/2014)

■ Club des référents énergie du 09/10/2014



Le «Club des Référents Energies» constitue un groupe d'échanges des collectivités adhérentes à ésp-87 pour mutualiser les expériences, et partager les succès et les difficultés rencontrés lors de la mise en œuvre d'actions de maîtrise d'énergie et d'énergie renouvelable.

En 2014, le club s'est réuni sur le thème « Comment faire des économies d'énergie sur le bâtiment existant ».

Les participants ont apprécié le caractère très concret des interventions. Ont notamment témoigné Oradour-sur-Glane et Vaulry. Le SEHV a présenté différents mode de régulation, et des consignes de maintenance qui permettent bien souvent d'optimiser le système de chauffage des bâtiments publics avec peu d'investissement.

80 personnes étaient au rendez-vous, représentant 56 communes, 3 intercommunalités, le Conseil général, l'ADEME et l'ATEC87. Les documents, mis à disposition sur le site ont été téléchargés plus de 400 fois.

■ Interventions auprès des collectivités adhérentes

6 bilans énergétiques

Au cours de l'année, 6 collectivités ont pu découvrir leur bilan énergétique.

Pour le service esp-87, cela a représenté :

- 540 équipements audités, dont 115 bâtiments (45 000 m²) et 290 postes d'éclairage public (3 300 foyers) ;
- 390 préconisations d'actions de maîtrise d'énergie :
 - 160 actions pour les bâtiments
 - 230 actions pour l'éclairage public
- 9 études d'opportunité d'énergie renouvelable.

Suivi et accompagnement

Concernant le suivi des factures d'énergie, on note en 2014 :

- 65 000 factures supplémentaires intégrées dans la base de données énergétiques, soit 190 000 factures au total.

Suite à des demandes spécifiques d'accompagnement, d'études et d'assistance techniques des collectivités, les interventions suivantes ont été réalisées en interne :

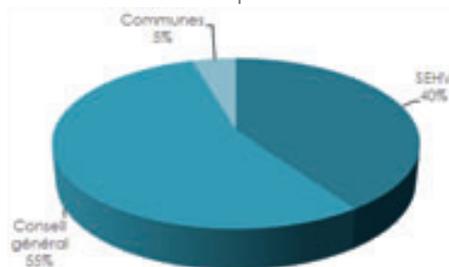
- 43 études, conseils et notes techniques ;
- 9 accompagnements de projets.

Etudes « à la carte »

En 2014, trois études de faisabilité de chaufferie bois ont été réalisées par des prestataires privés spécialisés, sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

■ Valorisation des Certificats d'Economies d'Energies

L'année 2014 a été une année transitoire où ont coexisté deux méthodes de valorisation des CEE. En effet, le début de la troisième période triennale du dispositif des CEE a fait l'objet, par le gouvernement, d'un report d'une année en qualifiant l'année 2014 d'année transitoire.



Origine des dossiers déposés

1) Valorisation des travaux 2014 en regroupement d'éligibles

Pour éviter une rupture des valorisations pendant cette période, le SEHV a proposé aux membres de se regrouper pour déposer ensemble les travaux auprès du pôle national, avec l'appui de Ceelium, partenaire de la période précédente.

En 2014, 2 dossiers ont été déposés, représentant 32 430 MWh_{CUMAC} de CEE.

2) Mise en place de la plateforme CEE avec NR-PRO

Depuis fin septembre 2014, le SEHV a mis en place une plateforme en ligne permettant de comparer de manière neutre et simplifiée les offres de valorisation des travaux.

- 5 formations réalisées depuis octobre, 25 utilisateurs formés
- 16 projets déposés, pour un total de 7 319 MWh_{CUMAC}.

Rendez-vous sur le site du SEHV :
<http://www.nr-pro.fr/mb/sehv/certificat-d-economie-d-energie-cee.html>

Zoom sur les chaufferies bois : Interventions 2014 à toutes les étapes des projets

Études	
Étude d'opportunité	Bonnac-la-Côte, Burgnac, Eymoutiers, Journac, Lussac-les-Eglises, Nouic, Oradour-sur-Vayres, Veyrac
Étude de faisabilité	Coussac-Bonneval, Saint-Léger-la-Montagne, Saint-Méard
Réalisation	
Réseaux de chaleur bois	Chamboret, Saillat-sur-Vienne
Chaudières granulés	La Jonchère-Saint-Maurice
Fonctionnement	
Assistance technique conduite et maintenance	Champsac, Vaulry





NOS ELUS

Le Syndicat Energies Haute-Vienne est un syndicat mixte ouvert relevant des dispositions du code général des collectivités territoriales.

■ 221 collectivités

En 2014, le SEHV était constitué de 221 collectivités :

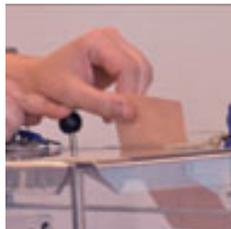
- 201 communes,
- 18 communautés de communes (la Vallée de la Gorre n'étant pas adhérente),
- l'agglomération de Limoges,
- le Conseil général de la Haute-Vienne.

Ce chiffre évolue chaque année avec l'application progressive du schéma départemental de coopération intercommunale.

■ 258 représentants

Chaque nouvelle équipe municipale ou intercommunale, issue des élections de mars 2014, a nommé cette année un ou plusieurs représentants au SEHV :

Communes < 3500 habitants	1 titulaire	1 suppléant
3500 hab ≤ Communes ≤ 7000 hab	2 titulaires	2 suppléants
Communes > 7000 hab	3 titulaires	3 suppléants
EPCI	2 titulaires	2 suppléants



Les **258 représentants** ainsi désignés constituent des grands électeurs. Ils ont été réunis par secteur territorial en avril et mai (voir page 02) pour désigner les délégués de leur secteur en fonction de la population et du nombre de collectivités de ce dernier.

■ 64 délégués en 2014

Le SEHV est administré par un comité syndical qui se réunit en assemblée plénière trois fois dans l'année, en janvier, mars et octobre.

Il est composé de :

- **58 délégués élus en 2014 par les communes et intercommunalités.**
- **6 délégués désignés par le Conseil général de la Haute-Vienne.**

En 2014, le taux de présence aux assemblées plénières a été de **68%**



■ 15 membres du bureau

Le bureau a été élu le 19 juin 2014 par le Comité syndical en assemblée plénière. Il est composé d'un Président, de cinq Vice-Présidents et de neuf autres membres.



Le Président

Bernard BROUILLE, 1^{er} Vice-président du Conseil général de la Haute-Vienne

Les Vice-présidents

Daniel FAUCHER, Adjoint Nexon

Michel DAVID, 1^{er} Adjoint Couzeix

Georges DARGENTOLLE, Maire Saint Maurice les Brousses

Bernard LACHAUD, Maire Le Buis

Christian CHIROL, Adjoint Pageas

Les autres membres du Bureau

Francis BOLUDA, Panazol

Jean-Pierre FAURE, Vayres

André MAURY, Magnac-Laval

Claude BRUNAUD, Bonnac-la-Cote

Jean-Michel FAURY, Dinsac

Emmanuel PINEDA, St Martin Terressus

André DUBOIS, Pays de Saint Yrieix

Philippe HENRY, St Just le Martel

Jacques PLEINEVERT, Compreignac

■ 6 commissions de travail

Le comité syndical réuni en Assemblée plénière le 30 septembre 2014 a désigné les membres des commissions :

- **CONCESSIONS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**, présidée par Bernard BROUILLE,
Titulaires : Daniel BOISSERIE, Etienne PENOT, Patrick APPERT, Gérard LAMARDELLE
Suppléants : André DUBOIS, Emmanuel PINEDA
- **TRAVAUX**, présidée par Daniel FAUCHER,
Titulaires : Franck GOUVERNET, Jean-Michel FAURY, Jean-Marc LEGAY, Vincent CARRE
Suppléants : Xavier ABBADIE, Francis THOMASSON
- **ADMINISTRATION FINANCES**, présidée par Michel DAVID,
Titulaires : Bernard DELOMENIE, Alain PERCHE, Daniel FAUCHER, Georges DARGENTOLLE
Suppléants : Jean-Claude FAUVET, Jean-Louis CLAUS
- **ENERGIES**, présidée par Georges DARGENTOLLE,
Titulaires : Bernard DUPIN, Jacques PLEINEVERT, Jean-Louis CLAUS, Francis THOMASSON
Suppléants : Didier TESCHER, Jean-Pierre FAURE
- **PATRIMOINE SÉCURITÉ SOLIDARITÉ**, présidée par Bernard LACHAUD,
Titulaires : Carine CHARPENTIER, Francis BARRET, Jean-Aimé ELIE, Francis BOLUDA
Suppléant : Jean-Claude FAUVET
- **COMMUNICATION**, présidée par Christian CHIROL.
Titulaires : Jean-Pierre FAURE, Philippe HENRY, Michel CHADELAUD, Gérard LAMARDELLE
Suppléants : Jean-Michel FAURY, Fernand LAVIGNE

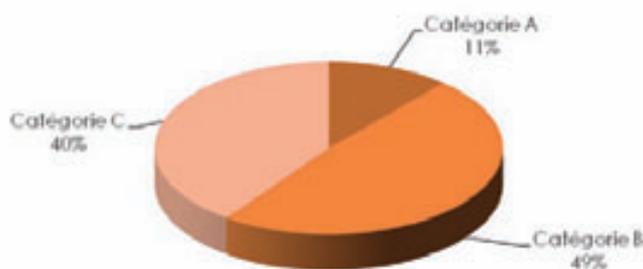


NOS SERVICES

(Chiffres au 31/12/2014)

■ 35 agents

Sur les 35 agents permanents du Syndicat Energies Haute-Vienne, on compte :



- 1 emploi d'avenir
- 1 contractuel
- 0 stagiaire
- 33 titulaires

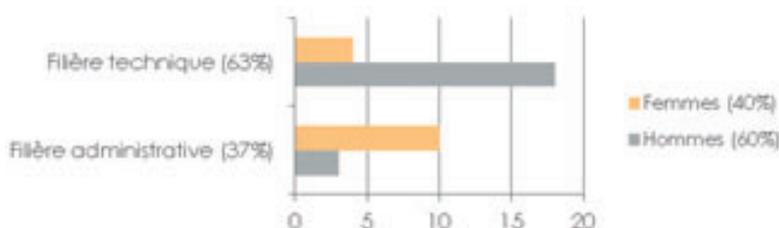
■ 1 emploi créé en 2014

En septembre 2014, 1 emploi de technicien réglementation a été créé. Cette mission inédite résulte des nouvelles contraintes législatives concernant les travaux publics, et notamment l'application du dispositif anti-endommagement des ouvrages existants, et les obligations de contrôle technique des ouvrages de la distribution publique d'énergie électrique.

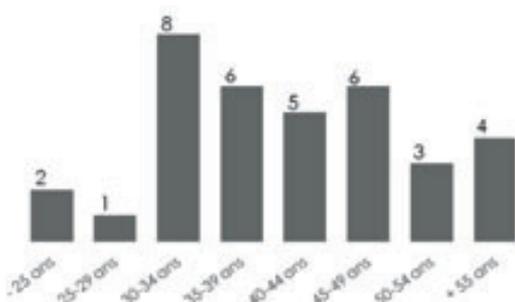
■ Mouvement de personnel

Suite au départ par voie de mutation de l'adjoint du responsable administratif et financier, une réorganisation interne a permis de faire évoluer les missions et les compétences des agents du service administration générale. Un poste a été ouvert en janvier 2015 pour venir compléter l'équipe.

■ Répartition des effectifs par filière et par sexe



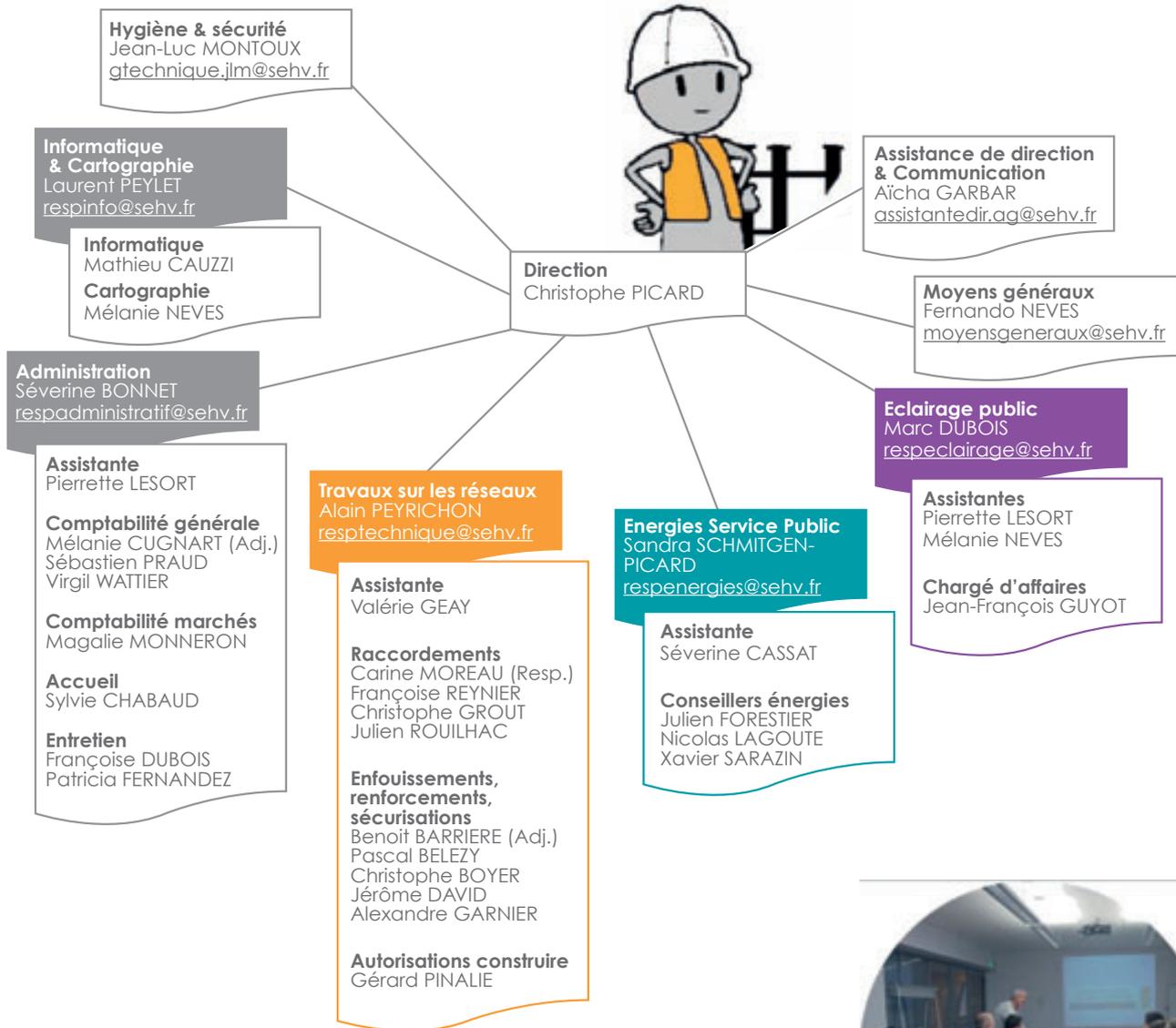
■ Pyramide des âges



Moyenne d'âge des agents :
40,89 ans (40 ans en 2013)



■ Organigramme (au 31/12/2014)

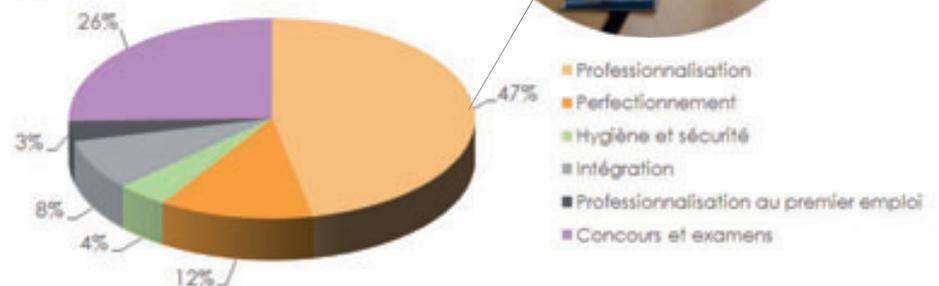


■ Formations

En 2014, les agents du SEHV ont bénéficié de 122 jours de formation (+52%).

Cette hausse est notamment due à l'organisation au siège du Syndicat d'une formation de quatre jours destinée aux techniciens du service « Travaux sur les réseaux ». Elle avait pour objectif une mise à niveau des aspects législatifs et techniques de leur cœur de métier : les diverses interventions sur les réseaux électriques HTA et BT.

Types de formation

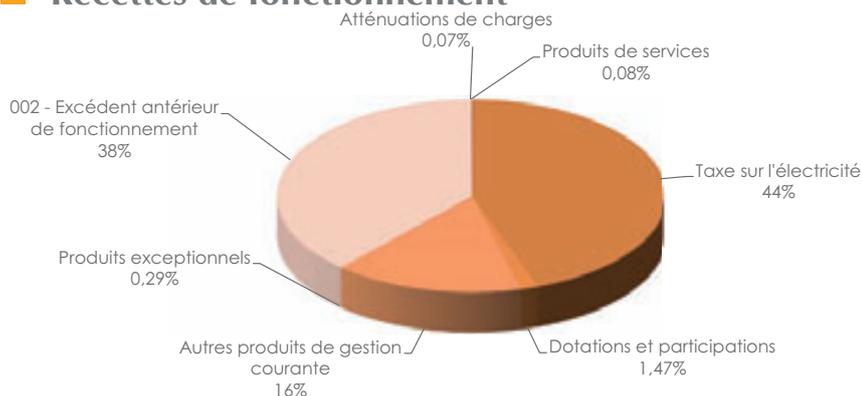


LES RECETTES 2014

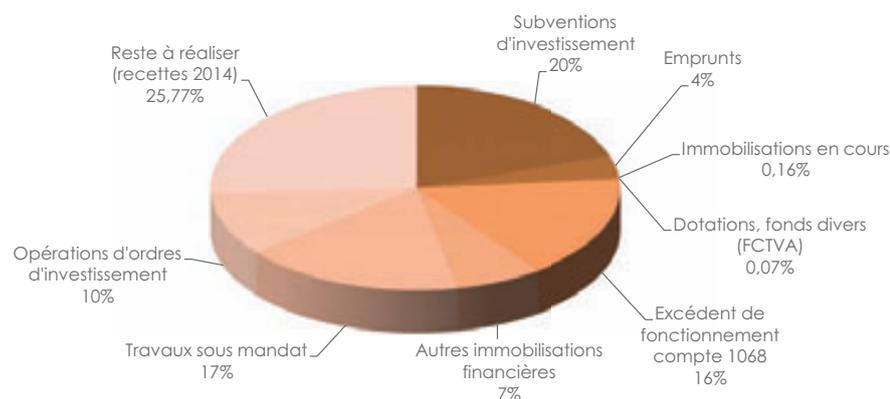
Chiffres issus du compte administratif 2014

Recettes	en euros
Atténuations de charges	7 755
Produits de services	8 548
Taxe sur l'électricité	5 257 388
Dotations et participations	172 174
Autres produits de gestion courante	1 854 998
Produits financiers	438
Produits exceptionnels	34 178
002-Excédent antérieur de fonctionnement	4 514 594
FCTVA et TVA	18 119
Subventions d'investissement	5 144 613
Immobilisations incorporelles	2 876
Immobilisations en cours	41 464
Autres immobilisations financières	1 749 829
Opérations d'ordre d'investissement	2 624 785
Travaux sous mandat (éclairage public et Télécom RAR inclus)	4 497 794
Emprunts	925 000
Excédent de fonctionnement compte 1068	4 236 358
Reste à réaliser (recettes 2014)	6 653 825
TOTAL	37 744 736

Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



ZOOM SUR LES PRINCIPALES RESSOURCES DU SEHV

■ La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCFE)

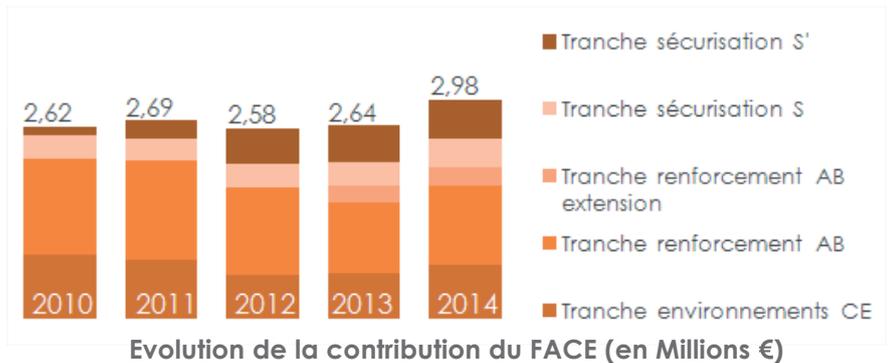
Elle est à la charge des usagers sur leur consommation d'énergie électrique. Avec l'application de la loi NOME, elle s'appuie non plus sur le montant de la facture mais sur la quantité d'électricité consommée. **En 2014, elle a généré un montant de 5 106 884 €, soit un retrait de 2% par rapport à 2013.**



■ Le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE)

Créé en 1936, ce fonds alimenté par des prélèvements sur les recettes des distributeurs vise à compenser les disparités entre zones urbaines et rurales. Les tranches « S » et « S' » sont affectées à la sécurisation, la tranche « AB » aux renforcements et la tranche « CE » aux enfouissements.

En 2014, ce fonds a représenté une ressource de 2 980 000 € (+13%).

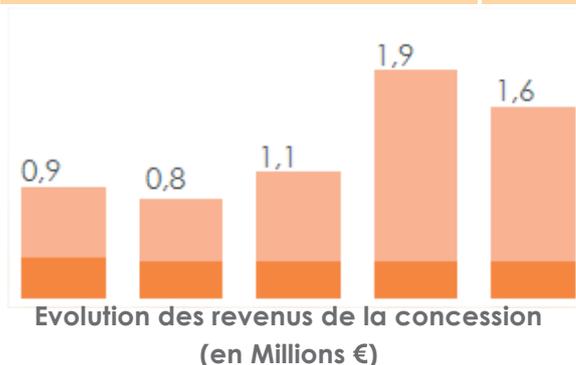


■ La dotation du Conseil Général

Le Conseil général attribue chaque année une dotation d'investissement au SEHV. Celle-ci est affectée au financement des enfouissements de réseaux dans les zones non éligibles au FACE (principalement les « centre bourgs », avec aménagements de voirie). **Elle a représenté 1 500 00 € en 2014 (+0%) auxquels se sont ajoutées une contribution de 100 000 euros pour le PEPS et une de 100 000 euros pour l'acquisition d'un bâtiment et d'un parking annexes au siège.**

■ La Concession

Recettes liées à la concession	2010	2011	2012	2013	2014
Redevances de concession (R1 + R2)	590 377	518 873	747 695	1 617 170	1 301 535
Article 8 - Participation esthétique	338 283	311 000	300 000	300 600	301 528
Total	928 660	829 873	1 059 993	1 917 770	1 603 063



Dans le cadre du cahier des charges de concession, ERDF doit à l'autorité concédante (SEHV) propriétaire des réseaux, une redevance. Celle-ci est constituée d'un volet de fonctionnement R1 affecté aux frais de gestion liés au contrôle de concession et d'un volet R2, dit d'investissement, affecté aux travaux sur les réseaux de distribution. L'article 8 du cahier des charges prévoit également une contribution annuelle versée pour le financement des travaux d'enfouissement des réseaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

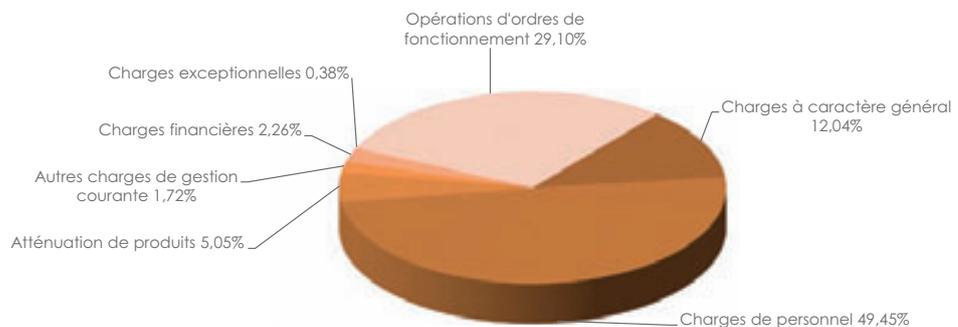


LES DEPENSES 2014

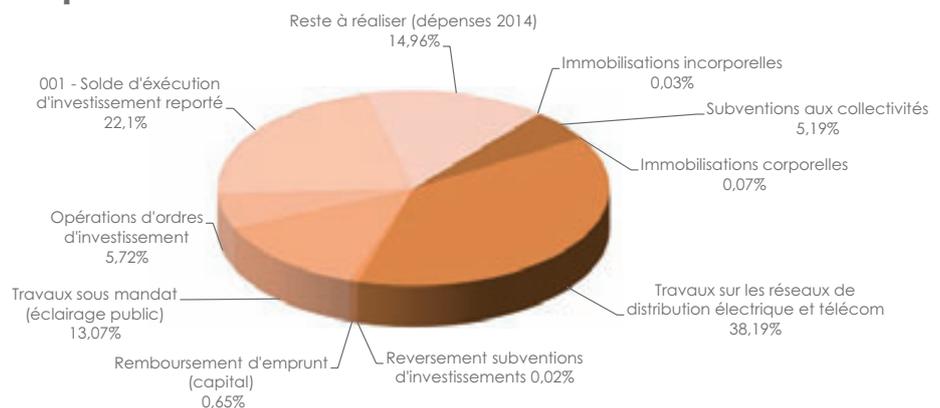
Chiffres issus du compte administratif 2014

Dépenses	en euros
Charges à caractère général	359 388
Charges de personnel	1 476 244
Atténuations de produits	150 674
Autres charges de gestion courante	51 278
Charges financières	67 564
Charges exceptionnelles	11 341
Remboursement emprunt	200 917
Subventions aux collectivités (engagements sur AP/CP)	1 594 147
Immobilisations corporelles et incorporelles	29 497
Travaux sur les réseaux de distribution électrique	11 725 000
Reversement subventions d'investissement	7 649
Travaux sous mandat (éclairage public et télécom)	4 013 602
Opérations d'ordre	2 624 786
001 – Solde d'exécution reporté	6 782 439
Reste à réaliser (dépenses 2014)	4 591 917
TOTAL	33 686 443

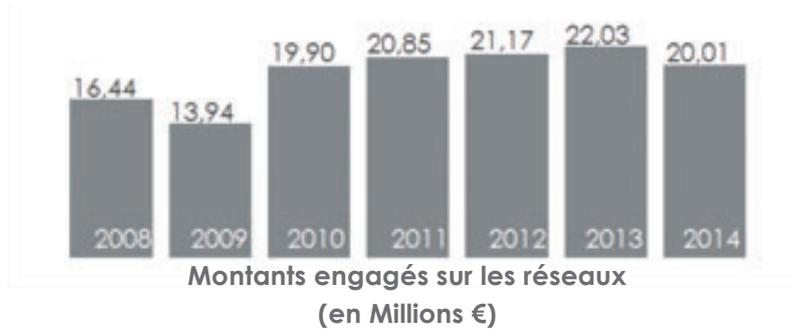
■ Dépenses de fonctionnement



■ Dépenses d'investissement



ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS



2014

18,5 M€ mandatés (+19%)

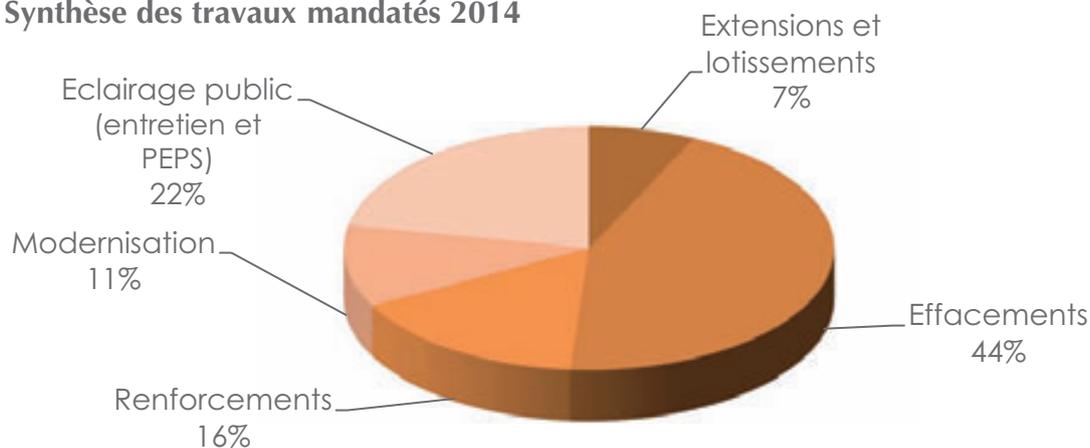
57 km de réseaux déposés

75 km de réseaux créés

Dont 96% en souterrain

Synthèse des travaux mandatés	Montant TTC	Part
Raccordements et lotissements	1 303 167 €	7%
Enfouissements	8 149 595 €	44%
Renforcements	2 955 286 €	16%
Sécurisation et Modernisation	1 993 620 €	11%
Eclairage public (entretien et PEPS)	4 053 463 €	22%
TOTAL	18 455 131 €	100%

Synthèse des travaux mandatés 2014



Type de travaux sur les réseaux	Nombre d'affaires	Dépose		Pose		
		Mètres déposés	Part	Mètres posés	Part	Part en technique souterraine
Raccordements	85	585	1%	10590	14%	98%
Lotissements	4	0	0%	1133	2%	100%
Enfouissements	32	29801	52%	29220	39%	100%
Renforcements	37	13 176	23%	18 875	25%	91%
Modernisation et Sécurisation	35	13 372	24%	15 264	20%	90%
TOTAL	193	56934	100%	75082	100%	Moyenne = 96%



LES ACTIVITES SUPPORT

■ Communication

Le site Internet

Le 20 janvier 2015 le SEHV a mis en ligne une nouvelle version de son site Internet.

Investissements 2014

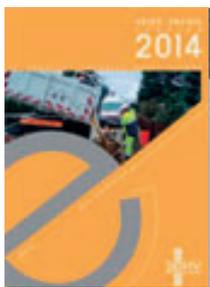
- Publireportage dans le Populaire (1800 € TTC)
- Création d'une nouvelle maquette du « compte-rendu du contrôle de concession ». A l'origine livret de 20 pages, le CRCC a été condensé en une plaquette de 6 pages. (1548 € TTC)
- Objets communicants : 250 clés usb (1814 € TTC), 1 000 stylos (407 € TTC), 1 000 ardoises magnétiques (2436 € TTC)

Le SEHV dans la presse

En 2014, 48 articles sur les activités du SEHV sont parus dans la presse écrite locale, essentiellement dans le Populaire du Centre. Le Nouvelliste 87 et l'Echo sont également informés des activités du SEHV. Lors des réceptions de chantier, un communiqué chiffré est mis à disposition des communes pour leur bulletin municipal.

Les éditions 2014

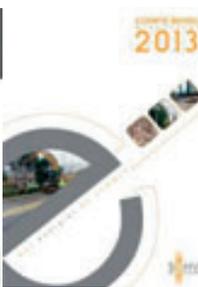
Il y a eu 5 publications cette année (au lieu de 3 les années précédentes). Le SEHV-infos doit en effet devenir un semestriel. Par ailleurs, nous avons rattrapé en 2014 la publication des indicateurs de concessions de 2012, initialement prévue fin 2013. Ce délai a été valorisé en mettant en place une nouvelle maquette, plus synthétique (voir ci-dessus). Cette publication a repris son rythme annuel dès septembre 2014.



Paru janvier



Paru janvier



Paru mars



Paru sept.



Paru sept.

■ Exposition



En 2014, elle a été accueillie dans 6 communes (Burgnac, Eyjeaux, Condat-sur-Vienne, Panazol, Vayres et Couzeix). Une trentaine de visites ont été effectuées, touchant environ 700 enfants. Soit, depuis sa mise à disposition en janvier 2013, 15 déplacements et environ 1900 visiteurs.

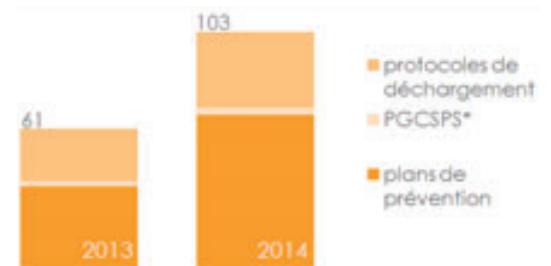
Hygiène et sécurité



Le SEHV est confronté à une forte évolution des normes de sécurité et de prévention, notamment sur les chantiers, et a dû mettre en place de nouveaux outils et de nouvelles compétences pour répondre aux exigences de la Loi. Un recrutement a été décidé en septembre 2014 pour renforcer cette cellule qui compte depuis mars 2015 deux agents à temps complet.

Activité 2014

- Mise en œuvre de la Norme relative aux travaux à proximité de réseaux :
 - o avenant au marché en septembre 2014,
 - o 6 campagnes d'investigations complémentaires menées pour un montant moyen de 1780 € TTC,
 - o 34 contrôles de marquage-piquetage d'une durée moyenne de 3h30 in situ.
- Rédaction de 103 documents de prévention (+69%).
- Renouvellement de l'agrément CSPS niveau 2-3 en phase travaux et conception.



*PGSCSPS : plans généraux de coordination sécurité protection de la santé

Documents rédigés en 2014

Cartographie des réseaux

Le SEHV a entrepris en 2013 la création d'un système d'information géographique.

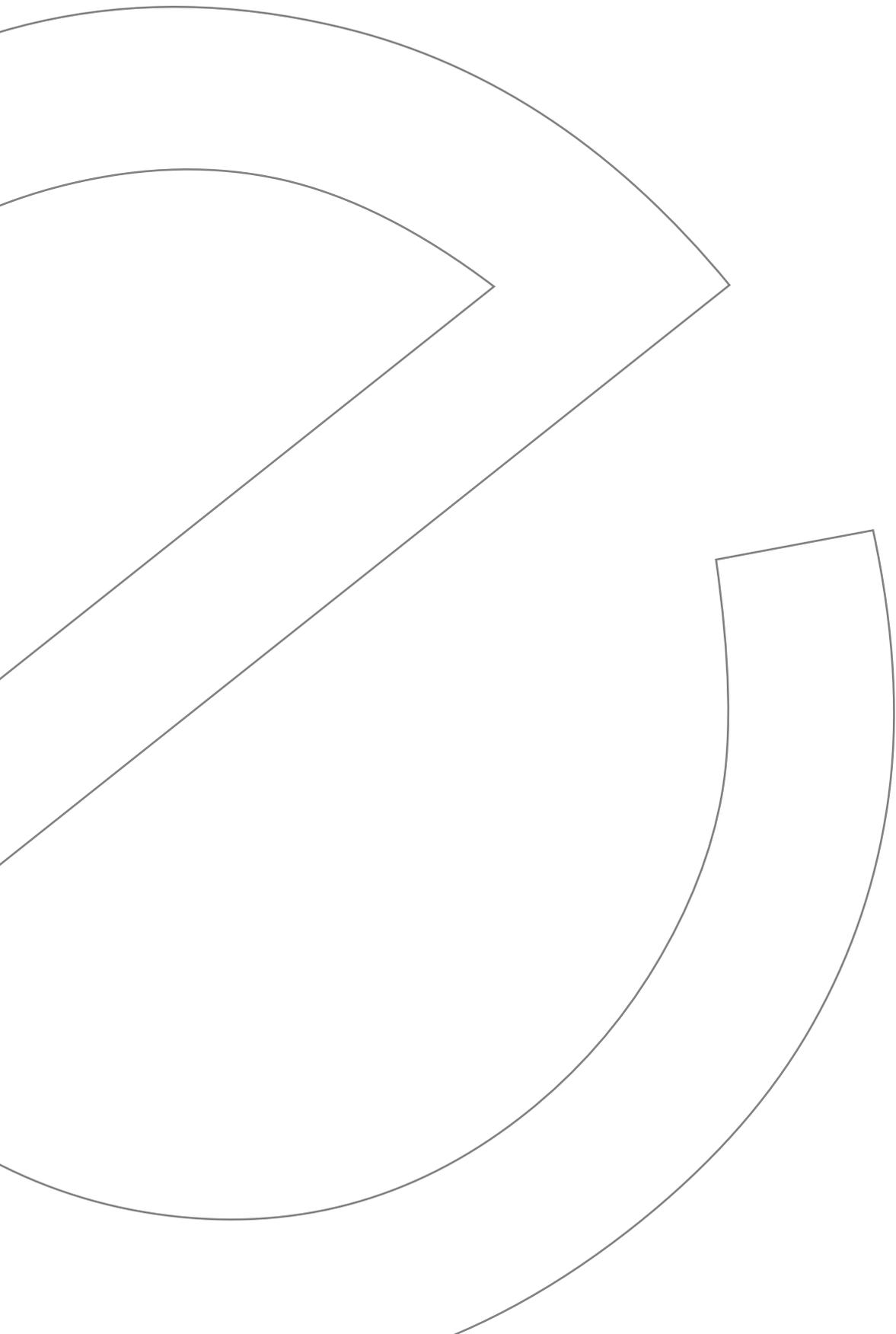
Il s'agit d'une cartographie 100% numérique géo-référençant son patrimoine ainsi que le parc d'éclairage public des collectivités adhérentes au service afférent. L'objectif : créer un outil performant, centralisé et à jour.



A terme, cet outil devra recenser les réseaux :

- d'électricité, fournis par le concessionnaire ERDF (postes de transformation et câbles)
- de télécommunication sous propriété du SEHV, soit en 2014 :
 - o 7,6 km de réseaux
 - o 77 chambres
- d'éclairage public des 112 adhérents au service Eclairage public, soit en 2014 :
 - o 1 370 km de réseaux
 - o 2 741 armoires de commande
 - o 28 365 foyers

En 2014, 52% du patrimoine d'éclairage public a été référencé. La cartographie de ces réseaux est prête à être mise en ligne auprès de leur propriétaire (58 communes).



Le Syndicat Energies Haute-Vienne
Avenue Jean Giraudoux
ZA. le Chatenet
87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE
Tél : 05.55.35.06.35
Fax : 05.55.35.49.01
sehv@sehv.fr - www.sehv.fr